

## L'essentiel du Scot de Gascogne présenté à Nogaro, c'est ici !

### L'aménagement et le développement du territoire



L'essentiel du Scot de Gascogne présenté à Nogaro, c'est ici !

Le Scot de Gascogne (1) est présenté au public de Nogaro, ce mardi 22 octobre, à 18 h 30, à la salle d'animation. Les responsables dont Élisabeth Dupuy-Mitterrand (2), répondront aux questions. Le 8 octobre, Claire Céron, directrice du Scot de Gascogne a fait un exposé au Conseil de la CCBA sur lequel est basé cet article.

Le Scot est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à rendre cohérent les politiques en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage.

Concrètement, quand le Scot prévoit une coulée verte dans une zone, c'est le Plan local d'urbanisme qui fixe les parcelles concernées.

#### « Une réserve d'Indiens » ?

Le Scot de Gascogne est, pour les Gersois, l'occasion de prendre leur avenir en main jusqu'en 2040. Le projet veut éviter de faire du Gers :

« une réserve d'Indiens » repliée sur elle-même,

un territoire sous cloche qui deviendrait le poumon vert de l'Occitanie,

le dortoir des métropoles voisines accompagné de la dégradation de son environnement.

#### Processus d'élaboration

Le processus comprend sept séquences, échelonnées de 2017 à 2021 (voir photo). Actuellement, nous en sommes au « pré-Padd » et en décembre, le Padd (Projet d'aménagement et de développement durable) sera prêt. En décembre 2020, « le DOO » (Document d'Orientations et d'Objectifs) mettra en musique concrètement le Padd.

De novembre à juillet 2018, les élus définissent l'avenir souhaité, identifient les fondements et les grands axes du Padd.

De septembre à décembre 2019, on précise les grands axes du projet politique et les moyens à mettre en œuvre.

Pour la séquence 4 (définition du Padd), il y a quatre réunions du Comité de pilotage et des réunions des commissions « ressources », « économie », « mobilités », « organisation territoriale ». Ainsi qu'une conférence des élus, le 29 novembre, et un débat sur le Padd, le 19 décembre.

#### Attirer et fixer des habitants et des emplois

Il s'agit de :

tirer partie des dynamiques territoriales et métropolitaines,

rompre avec la période passée (?),

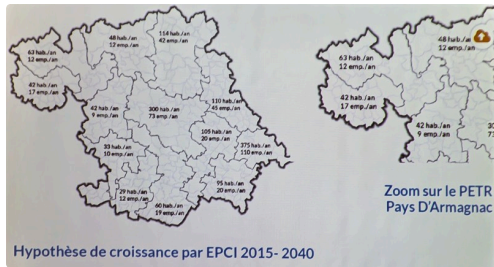
respecter les spécificités territoriales,

s'appuyer sur la ruralité, support de qualité de vie, pour attirer et fixer des habitants et des emplois.

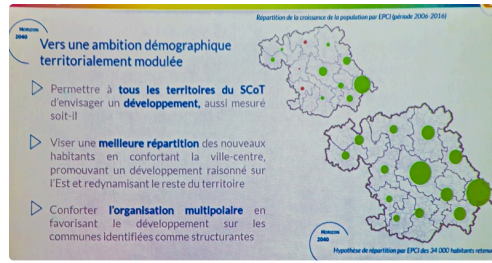
#### Un projet chiffré et modulé dans le territoire

Le Scot a l'ambition d'avoir attiré, à l'horizon 2040, 34 000 habitants et créé 10 000 emplois. L'urbanisation de 200 ha /an devrait faire face à cet afflux.

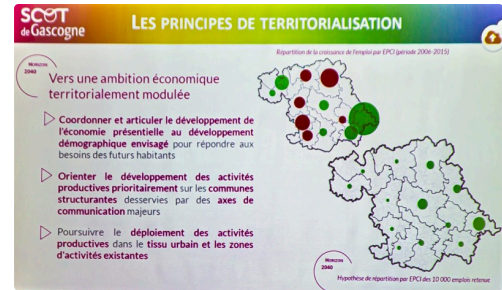




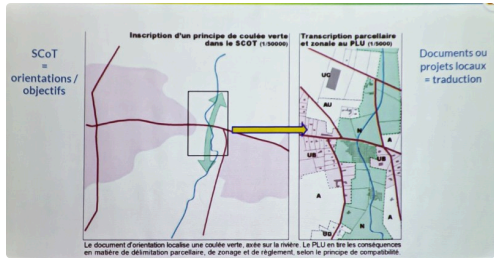
Hypothèses de croissance des intercommunalités



Moduler la poussée démographique



Orienter géographiquement les emplois



Scot et PLU (plan local d'urbanisme)



Scot et zone urbanisable



Le 8 octobre : Claire Céron, Elisane Dupuy-Mitterrand, Anne-Marie Saint-Pé (cadre de vie) et Gilles Garet (tourisme)